

Maintenir les terres agricoles et favoriser la densification

Où en sommes-nous actuellement ?

Ces dernières années et décennies, la proportion de surfaces construites en Suisse a fortement augmenté. Cette évolution n'est pas due - comme Ecopop le fait croire - une conséquence de l'immigration causée par l'augmentation de la population. Le problème est l'augmentation invraisemblable de la surface de logement par habitant. En comparaison : en 1980, la surface de logement par habitant était encore de 34 m², avant de passer à 44 m² en l'an 2000! Cela représente une augmentation de 30% en seulement 20 années.

Ce développement a, entre autres, eu pour conséquence la construction massive de bâtiments dans les zones d'agglomération sans concept global.

Les places de travail y étant rares et la vie socio-culturelle moins développée, la mobilité (transports individuel et publics) est automatiquement plus importante.

Cela conduit à une sur-utilisation des infrastructures existantes et, en cas de démontage, à une surcharge massive de l'environnement.

Une diminution ou alors un changement de cette tendance ne se profile pas sans la mise en place de règles législatives.

Dans le même temps, la population se soucie de la préservation de notre nature et une majorité se positionne pour une politique d'aménagement du territoire restrictive. Une majorité nette (54.5%) a en effet accepté l'initiative zurichoise sur les terres cultivables en juin 2013.

La nouvelle loi sur l'aménagement du territoire risque d'être énormément vidée de son sens et devrait ne pas apporter grand chose d'un point de vue de politique environnementale. Il faut par conséquent continuer à mettre la pression et poser des revendications claires qui ne pourront pas être vidées de leur sens par la majorité du parlement.

À cela, s'ajoute les débats actuels amenés par la droite nationaliste et sa politique isolationniste. Lors des initiatives contre l'immigration - et maintenant avec Ecopop - les étrangers et l'immigration ont été identifiés comme les causes de la „surpopulation“ dans les transports et le mitage du territoire. Une nouvelle fois : l'augmentation de la population n'est pas problématique, mais c'est bien celle de l'utilisation de surface par tête d'habitant qui l'est!

Objectifs de l'initiative

L'initiative a pour but d'amener dans la conscience commune la nécessaire protection des terres. Il doit devenir clair que cette ressource est limitée - peu importe qui l'utilise. Il doit devenir clair qu'une fois qu'un sol est construit, il est quasi impossible de le transformer à nouveau en son état naturel. Si les surfaces constructibles sont limitées dans la durée, cela conduirait à moyen terme à un renchérissement des prix du sol. Par conséquent, nous pouvons attendre favorisent une augmentation de la surface de logement par terrain afin que les taux de rendement - qui deviendront plus faibles suite à des prix de sols plus hauts - ne chutent pas. L'effet est que plus de parc de logements seront construits, diminuant ainsi la crise dans ce domaine, sans avoir à utiliser de nouvelles réserves de terrains dans les agglomérations.

L'initiative viserait aussi, à moyen terme, la réalisation d'un concept global d'aménagement du territoire. Un plan d'ensemble entre les facteurs travail, logement, transports, etc. est particulièrement utile.

Texte d'initiative

Constitution fédérale, Art. 75

(actuel)

¹ La Confédération fixe les principes applicables à l'aménagement du territoire. Celui-ci incombe aux cantons et sert une utilisation judicieuse et mesurée du sol et une occupation rationnelle du territoire.

² La Confédération encourage et coordonne les efforts des cantons et collabore avec eux.

³ Dans l'accomplissement de leurs tâches, la Confédération et les cantons prennent en considération les impératifs de l'aménagement du territoire.

(nouveau)

⁴ La surface des zones agricoles est conservée et ne peut être diminuée. Les dézonages ne sont permis que si une parcelle constructible comparable en taille et en usage est déclarée zone agricole. L'échelle est la surface de l'ensemble de la Suisse.

⁵ La confédération soutient la création d'une „bourse des zones“ afin de réguler les compensations des zones agricoles et constructibles. L'échange entre tous les niveaux (Confédération, Cantons, Communes) doit être possible.

Ce que l'initiative vise concrètement

L'initiative vise à conserver les surfaces agricoles restantes. La valeur de référence est la Suisse entière, ce qui laisse assez de marge de manoeuvre aux cantons. Avec cela, des cantons (GE, BS) et des communes avec peu de surfaces de réserves ne sont pas désavantagés et peuvent, selon leurs besoins, continuer à construire des logements suite à l'acceptation de l'initiative. Ainsi, le principe fédéral de notre pays est préservé.

Afin d'organiser cet échange entre les cantons et les communes, l'initiative prévoit la création d'une „bourse des zones“ via la confédération. Cela rend possible l'échange entre tous les niveaux concernés (Confédération, Cantons, Communes). Elle est en charge du système de compensation. Dans le cas où les surfaces „échangées“ n'ont pas la même valeur, le „receveur“ de ce terrain constructible (confédération, canton, commune) devra compenser financièrement la différence au „donneur“.

Arguments pour l'initiative

Le bon thème, au bon moment

Le thème d'aménagement du territoire est au centre des préoccupations suisses depuis longtemps. Le peuple est conscient que cela ne peut pas continuer comme cela, et l'a montré. Seul le parlement se pose en travers.

Il est par conséquent utile de continuer à mettre la pression et d'occuper ce thème d'un point de vue Vert.

Thème centrale des écologistes

Aujourd'hui chaque parti et chaque entreprise se drappe d'une sorte de manteau „pseudo vert“. Les Verts/Jeunes Verts sont le seul parti qui font des thèmes environnementaux leur première priorité. „Etre vert“ n'apporte rien et seul „agir vert“ change le monde.

Un principe déjà utilisé

Au 19ème siècle les forêts suisses étaient menacés, suite à une surexploitation. Grâce à l'introduction d'une loi de police restrictive en 1876 (Interdiction du défrichage et l'obligation de reboisement), les forêts ont regagné du terrain et couvrent aujourd'hui à nouveau 31% de la surface totale. Cela montre que ce genre de principe fonctionne aussi sur le long terme et dans la pratique.

Radical mais pas utopique

La proposition est dans sa revendication tant radicale que réalisable.

Peut être expliqué

L'initiative se laisse expliquer assez rapidement et de manière compréhensible aux passants. L'initiative est concrète, son principe est simple tout en ayant un grand impact politique concret.

Thème émotionnelle

Les Suissesses et les Suisses s'identifient encore en majorité à un peuple d'agriculteurs et de montagnards. C'est bien entendu un mythe, mais les mythes sont puissants et influencent le comportement lors d'une votation (ex. Initiative des Alpes). Avec notre initiative nous devons convaincre et toucher l'émotionnel dans les milieux agricoles et alpins.

Soutien large

Il est probable que l'initiative trouve du soutien aussi dans les cercles conservateurs et paysans. Au final, le souci de nos terres agricoles doit aussi être dans leurs intérêts (Exemple de l'initiative de l'union ch des paysans : avec moins de terres cultivables, le pourcentage d'autosuffisance alimentaire ne pourra pas augmenter!).

Actualité

Les thèmes de crise du logement, de „stress démographique“, etc. Touchent la population suisse, comme nous l'avons vu dernièrement lors du vote du 9 février.

Un débat Vert plutôt que brun

Pendant la campagne sur l'immigration de masse, les problèmes de logement et de mobilité ont été instrumentalisés par l'UDC. Le discours de campagne risque de se concentrer autour de cette „surpopulation étrangère“ et la peur du déclassement. Il convient par conséquent d'empêcher que les thèmes environnementaux ne soient manipulés par les milieux bruns-nationalistes. Il incombe aux Verts d'occuper ces thèmes et, en s'opposant au racisme et l'isolation de la Suisse, de réaliser un débat environnemental constructif!